

Santé. A l'issue des Etats généraux qui se sont tenus mercredi après-midi à Sainte-tulle et qui ont réuni plus de 200 personnes une série de décision donne suite à la réflexion et aux actions.

Plaidoyer pour l'hôpital public et la proximité

MARSEILLAIS
6/02/10

Les Etats généraux de la Santé qui se sont tenus mercredi à Ste-Tulle ont réuni plus de 200 personnes. Deux tables rondes, 8 intervenants pour 5 heures de débats ont traversé dans tous ses aspects la question de l'accès aux soins, de leur proximité dans les territoires ruraux. Les 3 collectifs de défense de l'hôpital public, de Manosque, Digne et Sisteron en coopération avec le conseil général ont lancé cette initiative qui fait avancer la convergence des mobilisations. Le maire de Ste-Tulle, Rémi Charpy, a ouvert la séance, rappelant l'attachement profond de sa commune qui avait adhéré dès le départ à la création du Collectif « réa ». On notait aussi dans l'assistance, la présence de collectifs des départements voisins, Hautes-Alpes et Vaucluse, ainsi que d'élus dont le président du Conseil Général, Jean-Louis Bianco, les conseillers généraux Roland Aubert, Michèle Bizot-Gastaldi, Raymond Bressand, les conseillers régionaux Martine Carriol et Christophe Castaner. J.L. Bianco a souligné qu'au-delà du département se manifestait partout « une résistance à l'entreprise de destruction de l'hôpital public, de démolition de notre système social ». Lors d'une 1ère table ronde, 4 intervenants ont pris la parole, avant que le micro n'aille dans la salle. Le docteur Michel Anthony, président de la Coordination nationale de défense des hôpitaux de proximité constate que lorsque les services de base ne sont plus là, à proximité, de nombreuses personnes renoncent à consulter, il dénonce l'absurdité et les dangers d'une concentration excessive. Philippe Olivier, médecin urgentiste à Avignon, Délégué régional de l'Association des médecins urgentistes de France, a souligné la difficulté de faire coïncider la technicité et la proximité, liée au volume d'interventions qui doit être suffisant pour garantir un bon niveau de sécurité, et au coût élevé de certains services. Bernard Teper, Secrétaire national de l'Union des familles laïques a dénoncé la désertification de la couverture médicale, « la privatisation des profits et la socialisation des pertes », par ex, le déménagement intégral du service de chirurgie d'un hôpital public (personnels compris) vers une clinique privée à but lucratif située dans la même rue ! Bernard Grange, psychiatre et Secrétaire du Mouvement de défense de l'hôpital public, a repris le problème de la baisse de la démographie médicale, particulièrement préoccupant dans le domaine psychiatrique.

« Pas d'égalité sans proximité, pas de République sans service pu-



Citoyens, élus, militants, experts réunis autour de l'accès aux soins dans les territoires ruraux.



Jean-Louis Bianco, président du département, a ouvert les Etats généraux.



Michel Anthony, président de la Coordination nationale de défense des hôpitaux de proximité et des maternités.



Plus de 200 personnes venues témoigner et prendre part aux débats. DANIEL JOURDANET

blic », le plaidoyer de Bernard De faix, président de Convergence des services publics, a ouvert la 2ème table ronde, avec force conviction, appelé le citoyen à exiger le maintien des structures de solidarité et de services publics. « L'agonie du monde rural va avec la désertification médicale qui elle-même s'articule avec d'autres services comme la Poste ou les transports. » Après avoir défini ce qu'est une réanimation polyvalente, ce qu'elle suppose de moyens matériels et humains Jean-Philippe Rainard, chef du service de réanimation de Digne s'est situé sur le territoire Alpes Sud pour démontrer qu'« on n'est pas en dehors des clous pour un service de réanimation « vraie » de 8 lits. On ne peut pas rester un no man's land de la réanimation polyvalente, d'autant plus que sur ce territoire les distances sont importantes. Les transferts deviennent inévitables. La suppression des services est un contre sens du progrès... » Médecin urgentiste, de la Fédération de la santé CGT, Christophe Prudhomme, n'y est pas allé par quatre chemins : « On transfère nos hôpitaux en mouroirs pour vieux. On revient 2 siècles en arrière, on supprime les petites maternités, pour des regroupements qui sont des usines à bébés ». Pour l'urgentiste, les relocalisations de chacun doivent s'inscrire dans le cadre d'une révision globale du système de santé. « La santé est devenue un gros business, les intérêts particuliers ne peuvent pas primer sur l'intérêt général. On a besoin de Centres de santé avec des professionnels qui ne soient pas rémunérés à l'acte. La sécurité sociale n'est pas en déficit, elle manque de ressources » et de se tourner vers les profits records de l'industrie pharmaceutique, un marché du vaccin qui a généré quelque 8 milliards d'euros... « On demande aux politiques de diriger l'argent vers ce qui est important pour l'humain... Avec les regroupements et les suppressions le taux d'erreurs va augmenter et le taux d'erreurs, c'est des morts ». A l'issue de ces Etats généraux, décisions sont prises de : créer un observatoire départemental, la carte sanitaire demandée par les citoyens, tenir les Etats généraux de la santé mentale dans le 04, mettre en place des commissions thématiques, travailler à l'élaboration de propositions concrètes permettant de reconstruire un nouveau système de garde médicale et permettant l'installation de médecins, imposer tout cela à la future Agence Régionale de Santé avant qu'elle ne s'installe.

NADIA VENTRE ET DANIEL JOURDANET